

DP11. Une notice faisant apparaître les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux [Art. R. 431-14, R. 431-14-1 et R. 441-8-1 du code de l'urbanisme] :

Si votre projet porte sur des travaux dans un monument historique inscrit, dans un immeuble adossé à un monument historique classé, dans un immeuble situé en secteur sauvegardé, en abords de monument historique, en zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou dans un cœur de parc national.

La notice présente l'état actuel du terrain et le quartier dans lequel il se situe. Elle décrit le projet. Elle justifie vos choix (conception architecturale, adaptation au terrain, respect du paysage). Elle permet de comprendre l'intégration du projet dans l'environnement.

DP11

Le terrain – l'environnement

- Maison Bellerive (année approximative de construction 1890), située 43 rue Charles Dupont, sur un terrain de 250 m².
- Cette habitation est située à l'extrémité d'un îlot bâti de même gabarit et de même époque.
- On y accède par un chemin commun, à partir de la rue Charles Dupont.
- La maison comporte une cave, un rez-de-chaussée, une extension, un 1er étage et des combles.
- La surface de l'habitation est d'environ 46 m², dont une cave de 18 m².
- Il existe sur le terrain une dépendance.
- La maison est en brique rouge, la couverture est en tuile rouge et les menuiseries sont en bois (couleur bois naturel au 1^{er} étage et pour la lucarne).

Le projet

- Démolition de l'extension de l'habitation (construction vétuste).
- Agrandissement de l'habitation d'une surface de plancher de 18.90m².
- Les matériaux apparents de cette extension sont les suivants :
 - Gros œuvre en maçonnerie, enduit de finition lissé, couleur ton clair.
 - Menuiseries (porte et porte fenêtre en bois, teinte naturel).
 - Toiture en zinc
 - Gouttière en zinc.
- Rejointoiement des briques à la chaux, sur l'habitation d'origine.
- Remplacement des menuiseries du 1^{er} étage et de la lucarne, à savoir :
 - Dimension des fenêtres existantes conservée.
 - Remplacement par des fenêtres, double vitrage en bois, teinte naturel.
- Rénovation de la dépendance :
 - Remplacement de la couverture en tôle par du bac acier, gris aspect zinc.
 - Remise en peinture des bardages des murs. Couleur identique à l'agrandissement.
 - Remplacement des menuiseries à l'identique (couleur bois naturel).

Figure 7: Exemple non contractuel, réalisé par le ©Service ADS CCMO2L 07/07/2016

Explications :	À rédiger dans ce document :	Astuces :
<ul style="list-style-type: none"> • La notice complète les autres pièces de votre dossier 	<p>1 – le terrain et l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • la description du terrain, à la date du dépôt de la demande (situation, surface, clôture, bâtiments existants, état des constructions et de la végétation) • le contexte des abords (existence de constructions voisines, à quelle distance, leur hauteur, leurs matériaux de construction) <p>2 – le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les changements prévus dans l'aménagement du terrain (élément modifié ou supprimé) • La conception du projet (implantation, organisation, composition) • Le traitement du projet en limite de terrain (sur rue, vers les voisins) • Le choix des matériaux et des couleurs • Le traitement des espaces libres (surface en espace vert, pelouse, plantations) • L'accès au terrain et/ou la place de stationnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger la note en 2 parties (le terrain et l'environnement – le projet). • Joindre la fiche technique des matériaux et/ou photos de réalisations, similaires à votre projet. • Adapter la notice à votre projet.

Nota bene : selon la nature et/ou la situation de votre projet, si celui-ci porte sur des travaux, installations et aménagements comprenant des démolitions...des pièces supplémentaires sont à fournir. **L'intégralité des pièces sont indiquées de façon exhaustive à la fin de votre cerfa (page 5) dans le bordereau de dépôt des pièces jointes à une déclaration préalable.**